

A l'occasion des élections au Conseil National... : nos candidates

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 364

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.--

ÉTRANGER... 8.--

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Nos lecteurs et abonnés veulent-ils bien prendre note que tout ce qui concerne le service des abonnements (nouveaux abonnements, désabonnements, paiements, changements d'adresses, etc.), doit être adressé exclusivement à l'Administration de notre journal? et non pas comme cela est encore fréquemment le cas à la Rédaction, ceci au détriment de nos correspondants, pour lesquels il résulte de cette erreur une perte de temps souvent fâcheuse.

La Victoire Espagnole

Le jeudi 1^{er} octobre 1931 marque une date importante dans l'histoire du mouvement féministe à travers le monde: la Chambre espagnole a, par 160 voix contre 131, établi l'égalité politique entre femmes et hommes en inscrivant dans la Constitution nouvelle le droit de vote pour les femmes. Le droit d'éligibilité n'était pas même en discussion, étant déjà pleinement reconnu, du fait que deux femmes siègent aux Cortès constituantes.

Cette grande nouvelle n'a pas été une surprise pour nous. M^{lle} Clara Campoamor, députée aux Cortès, et la triomphatrice de la journée du 1^{er} octobre, nous l'avait fait pressentir, lors de la conférence enthousiaste et émouvante qu'elle avait donnée à Genève, il y a quelques semaines à peine, sous les auspices de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, étant déléguée suppléante de son pays à la S. d. N. M^{lle} Campoamor, en effet, s'est trouvée dans la situation, rare dans l'histoire du féminisme, de pouvoir collaborer directement au triomphe de notre cause, comme la seule femme membre de la Commission parlementaire chargée d'élaborer le projet de Constitution de la République espagnole. Ce projet, on le sait, contient nombre de dispositions intéressantes et inspirées de ce bel idéalisme qu'il est si réconfortant de rencontrer dans l'œuvre de la nouvelle République: la renonciation à la guerre, l'abolition de la peine de mort, la protection de la famille, l'égalité des sexes comme base du mariage, la recherche de la paternité, les droits de l'enfant illégitime, le droit de la femme au choix de sa nationalité, la liberté d'accès pour elle aux professions et aux emplois publics, et enfin le suffrage féminin. Beaucoup de ces dispositions sont encore des projets: le droit de vote pour les femmes est maintenant une réalité.

Les femmes espagnoles, et avec elles, les féministes de tous les pays, et spécialement des pays retardataires comme la France et la Suisse, en sont redevables pour une part essentielle à M^{lle} Campoamor. C'est elle, en effet, qui a défendu de tout son cœur et de tout son talent le principe de notre revendication à la Commission parlementaire; c'est elle encore, qui, l'autre jour, aux Cortès, a brillamment combattu nos adversaires — parmi lesquels se trouvait, hélas! une femme, M^{lle} Victoria Kent, la directrice des prisons de Madrid, et la seconde députée aux Cortès. Il est vrai que l'opposition de M^{lle} Kent était surtout une opposition de tactique plutôt que de principe, craignant que la femme espagnole ne soit pas encore préparée à exercer ses droits, et craignant, par conséquent, pour la République l'influence des femmes réactionnaires et cléricales. C'est une crainte que nous aurions pu partager s'il ne nous avait pas été donné de rencontrer à Genève des femmes espagnoles — une élite, il est vrai — ouvrières et intellectuelles, si convaincues, si progressistes, si ferventes du nouveau régime, que nous ne croyons pas que la République ait à redouter leur participation à la vie politique. Et puis, comme l'a dit aux Cortès M^{lle} Campoamor, ce ne sont pas les hommes seulement qui ont instauré la République; et qui pouvait parler de la participation féminine aux émouvantes journées d'avril dernier mieux qu'elle, alors à San Sebastian pour défendre devant le Conseil de guerre son frère accusé de propagande républicaine, et à qui échet le privilège de proclamer la République dans cette ville?

C'est pourquoi les prédictions pessimistes que les agences de presse se sont empressées de répandre dans nos journaux romands, que la reconnaissance du suffrage féminin entraînera l'accroissement des partis extrêmes, communiste et socialiste à gauche, monarchiste et catholique à droite, nous laissent absolument calme: nulle part, en effet, on n'a vu pareil résultat au vote des femmes (et

l'on peut parler maintenant d'une expérience datant au moins de douze ans et au plus de soixante, et cela dans vingt-cinq pays): pourquoi en serait-il autrement en Espagne? Et nous mettons aussi fortement en doute la nouvelle, triomphalement annoncée par une presse qui ne nous aime guère, que les féministes, «avant même de voter», auraient commencé par «houspiller» les députés qui leur faisaient opposition: il y a eu de la propagande, certes, des tracts distribués à l'entrée des Cortès, des entrevues d'une délégation féminine composée de représentantes de l'Association nationale des Femmes et du Lycéum (qui, à Madrid, a constitué le centre de la vie féministe) avec le Président de la Chambre; mais nous ne trouvons, dans les récits qui nous sont parvenus de témoins oculaires, pas un mot qui puisse confirmer ces allégations tendancieuses.

C'est donc avec une joie profonde que nous saluons la victoire espagnole. Une joie qui n'est pas seulement altruiste, disons-le ouvertement, parce que nous voyons aussi dans ce succès une étape importante pour notre cause. Le suffrage féminin, nous prétendait-on toujours, est d'essence spécialement nordique et protestante, et bien que son triomphe dans des pays slaves et catholiques comme la Pologne eût déjà fortement ébranlé la valeur de cette thèse, ils étaient nombreux ceux qui continuaient à affirmer que notre revendication n'était pas un article d'importation pour les pays latins et catholiques. Or, voici, de par le vote du 1^{er} octobre dernier, une brèche formidable dans ce mur. Il nous paraît difficile que la France, autre pays latin et catholique, résiste longtemps encore maintenant. Et quand la France aura donné l'exemple... cet exemple sera irrésistible pour nous, ses voisins si proches de Suisse romande. C'est là notre conviction intime.

E. Gd.

P. S. — Notre confrère, *La Française*, annonce qu'aux élections partielles complémentaires de Badajoz, une troisième femme, M^{me} Margarita Nelken, a été élue députée aux Cortès. Elle appartient au parti socialiste, alors que M^{lle} Campoamor et Kent sont toutes deux membres du parti radical.

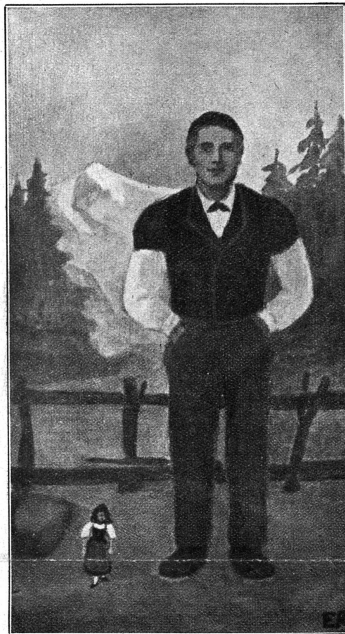
A l'occasion des élections au Conseil National...

Nos Candidates

Dimanche prochain, le Peuple souverain... masculin va procéder, et cela une fois de plus sans les concours de la plus nombreuse moitié de la population, à l'élection de ses législateurs fédéraux. Une fois de plus, de vieux messieurs et de fringants jeunes gens vont déposer dans les urnes les noms de ceux qui, quatre ans durant, auront la charge et la responsabilité de fabriquer, pour notre plus grand bonheur, des lois, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais auxquelles nous, femmes, éternelles mineures, devons nous soumettre sans mot dire. On parlera beaucoup à cette occasion des droits de la démocratie et l'on oubliera les droits des femmes; on ventera la représentation, grâce à la R. P., des groupes politiques divers, et nous ne serons pas représentées; on traitera dans cette future Chambre de questions qui nous touchent de près, et nous ne pourrions y élever la voix; on décidera de notre avenir qui est celui de notre pays tout entier, et nous resterons derrière la porte... C'est ce que l'on appelle le suffrage universel.

Tout de même, ce Conseil National, qui a si grand peur de nous qu'il nous exclut jalousement de son enceinte, si nous nous amusons par un coup de baguette magique à en forcer les portes? Si nous nous amusons à nous imaginer que, par un miracle sans précédent, nous soyons devenues tout à coup électrices et éligi-

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DES 24 ET 25 OCTOBRE 1931



Cliché Mouvement Féministe

La situation politique de la femme suisse
Une proportion qu'il n'est pas inutile de rappeler en ces jours d'élection.

gibles? Si nous y présentions, nous aussi, nos candidatures?... Quelles seraient-elles? Quelles seraient, dans nos cantons romands, les femmes en lesquelles nous mettrions notre confiance pour nous représenter, nous défendre, batailler pour nos principes, soutenir nos idées, réaliser notre programme, collaborer avec des députés masculins pour faire avancer les causes qui nous tiennent à cœur? Quelles seraient ces femmes?...

A nos lectrices de nous le dire. Veulent-elles, pour les trois cantons dans lesquels nous comptons le plus grand nombre d'abonnés, soit Genève, Vaud et Neuchâtel, nous établir par écrit la liste des femmes pour lesquelles elles voteraient comme conseillères nationales, si faire se pouvait? Liste à établir en tenant compte, bien entendu, de la répartition des sièges pour chacun des cantons, soit indiquer huit noms pour Genève, quinze pour Vaud, et six pour Neuchâtel. Nous les enverrons dès la réception de ce numéro, mais avant le lundi 26 octobre, le lendemain de la véritable élection masculine, en tout cas, afin que nous puissions dépouiller ces réponses, et publier dans notre prochain numéro la liste de ces candidates, qui deviendront du même coup des élues... fidèles. Et bien entendu aussi, que ce soient seulement des lectrices de Genève qui dressent la liste des candidates qu'elles proposent à Genève, et des lectrices vaudoises et neuchâteloises qui fassent de même pour les candidates qu'elles nous désigneront dans leurs cantons respectifs. Gardons les formes.

Des lectrices... et des lecteurs. Car, à l'encontre de nos concitoyens masculins, nous acceptons de grand cœur, dans cette consultation improvisée par notre journal, que les hommes fassent usage de leurs droits comme les femmes et avec les femmes, leur donnant ainsi l'exemple sur un pied d'égalité de cette collaboration que nous ne cessons de réclamer. Ainsi, celles dont les noms figureront dans notre prochain numéro auront la satisfaction de se dire qu'elles ont été désignées, non

point par une opposition agressive, mais par une entente fraternelle.

Et maintenant, lectrices et lecteurs, nous attendons vos listes. Les résultats dans quinze jours.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Lire en 2^{me} page:

V. DELACHAUX: Le Bureau féminin du Travail aux Etats-Unis.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

La Nationalité de la femme mariée: le point de vue suisse.

Le Fonds de prêt de la Saffa.

Educaton nationale.

Association suisse pour le Suffrage féminin.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: A propos d'écriture.

H. PFEFFER: Pastels d'automne.

Expositions. — Livres.

L'ACTUALITÉ

Le Problème du Désarmement

Compte-rendu de la Conférence de M. le prof. William Rappard à l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Après avoir délivré à l'Assemblée un message de M. le Conseiller fédéral Motta, M. Rappard insiste sur le mot «problème»: on ne pouvait donner un mot plus vrai à la conférence qu'on avait demandée à l'orateur. Dans notre pays, c'est un problème méconnu dans sa complexité. L'orateur se souvient à ce propos d'un compagnon d'escadron, excellent homme, qui, dans un toast à la patrie, a cru devoir mettre en garde son auditoire contre deux dangers menaçant la

¹ Le Mouvement a publié, dans son avant-dernier numéro, le portrait de M^{lle} Campoamor.

